

Réunion du 6 octobre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Jean MATHIA

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2014/609 - Travaux d'équipement dans les écoles primaires et maternelles publiques - 3131
Aides départementales à la commune de Lampertheim pour la réhabilitation du groupe scolaire intégrant un périscolaire

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la commune de Lampertheim une aide de 377 741 € pour la réhabilitation du groupe scolaire et du périscolaire, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental. Cette aide sera imputée sur les lignes de crédit comme suit :

- Travaux d'équipement dans les écoles maternelles et primaires publiques: 346 485 € (mode d'action 3131-ligne de crédits 39162/ Autorisation de programme R2014 travaux écoles maternelles et primaires-Programme ENSPRI2
- Equipements socio-éducatifs des collectivités: 15 859 € (mode d'action: 3314-ligne de crédits (39263) /Autorisation de programme R2014 équipements sportifs et socio-éducatifs communes-Programme EQUISPOR)
- Mode de garde de la petite enfance : 15 397 € (mode d'action: 4111-ligne de crédits: 39034/ Autorisation de programme R2014 modes de garde- Programme MODGARDE

Elle approuve la convention financière à intervenir entre le Département et la commune de Lampertheim et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20141006-lmc188921-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 10/10/14